

Hélène FRANCONNE

Ville de L'Isle sur la Sorgue

Document généré le jeudi 22 novembre 2018 à 11:00**Avis d'attribution n°1**

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	22/11/18	22/11/18			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce

Service : CPJ**Classification CPV :**Principale : **39314000** - Équipement de cuisine industrielleComplémentaires : **39310000** - Équipement de restauration**AVIS D'ATTRIBUTION****VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE**

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 79 72



Objet du marché	AMENAGEMENT DU SELF-SERVICE DE LA CUISINE CENTRALE LES CAPUCINS ET ACHAT DE MATERIEL ET D'EQUIPEMENTS DE CUISINE
Référence acheteur	MP18-18
Nature du marché	Fournitures -
Procédure	Procédure adaptée La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 30941 Nîmes - Cedex 09 Tél : 0466273700 - Fax : 0466362786 greffe.ta-nimes@juradm.fr

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Lot 1 : Achat, installation et mise en service du self de la cantine Les Capucins Date d'attribution : 05/10/18 de L'Isle sur la Sorgue

Nombre d'offres reçues : 2

Marché n° : MP18-18-01 - **PERTUIS FROID** ZI Saint Martin 84120 Pertuis Montant HT : **20 492,77 €**
Sous-traitance : non.

Lot 2 : Achat de matériel de cuisine et achat et installation d'équipement de réfrigération, de congélation Date d'attribution : 26/10/18

Nombre d'offres reçues : 2

Marché n° : MP18-18-02 - **PERTUIS FROID** ZI Saint Martin 84120 Pertuis Montant HT : **20 000,00 €**
Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires

Lot 1 : le marché est passé à prix forfaitaires.

Lot 2 : le marché est passé à prix unitaires sous la forme d'un accord-cadre au sens de l'article 4 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 78 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

L'exécution du marché sera ordonnée par bons de commande, au fur et à mesure de la survenance des besoins, en vertu de l'article 80 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics. Le marché est mono-attributaire.

Le marché est conclu sans minimum et avec un maximum annuel de : 20 000 € HT

L'accord-cadre relatif au lot 2 a une durée initiale de 12 mois.

Il peut être reconduit 1 fois par reconduction tacite pour une période identique à la période

Il est précisé que la période de reconduction du lot 2 débute soit à l'issue de la période de 12 mois, comme indiqué ci-dessus, soit lorsque le montant maximum annuel du lot est atteint

Envoi le 22/11/18 à la publication

Marches-Publics.info V9.7